



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

RÉSULTATS PROVISOIRES AUX EXAMENS DE LA SESSION 2022

Nouvelle-Calédonie

**Conférence de presse
14 décembre 2022**

Sommaire

Les résultats à l'issue du premier groupe d'épreuves du baccalauréat	page 2
Les mentions délivrées au baccalauréat	page 3
Les résultats au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)	page 4
Les résultats au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	page 4

Les résultats à l'issue du premier groupe d'épreuves du baccalauréat

3 355 candidats se sont présentés à la session 2022 du baccalauréat dont 36% dans la voie générale, 24% dans la voie technologique et 40% dans la voie professionnelle. Par rapport à 2021, le nombre de candidats est inférieur de 100 dans la voie générale, 15 dans les séries technologiques et de 80 dans la voie professionnelle. La majorité des candidats au baccalauréat sont des filles (53% contre 47% de garçons).

Il s'agit de la deuxième session du baccalauréat issue de la réforme du lycée général et technologique, laquelle se caractérise notamment par une réduction du nombre d'épreuves, une part de contrôle continu (40%), un choix plus ouvert de parcours (un tronc commun et des enseignements de spécialité).

Après une session 2021 perturbée par la crise sanitaire, la session 2022 du baccalauréat est la première à se dérouler dans un cadre réglementaire normal.

La moyenne aux épreuves ponctuelles d'enseignements de spécialités est de 12,1 sur 20 dans la voie générale.

La moyenne à l'épreuve du « Grand oral » s'élève à 14,7 sur 20 dans la voie générale et 12,7 sur 20 dans la voie technologique :

Moyenne des notes obtenues à l'épreuve du « Grand oral » du baccalauréat selon la voie et la spécialité

Voie / spécialité	Nombre de notes	Moyenne des notes
Baccalauréat général	1 210	14,7
Baccalauréat technologique	809	12,7
Sciences et technologies de la santé et du social	130	12,3
Sciences et technologies de laboratoire	15	13,0
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	17	12,3
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	149	12,5
Sciences et technologies du design et des arts appliqués	27	14,4
Sciences et technologies du management et de la gestion	471	12,7
Total général	2 019	13,9

À l'issue du premier groupe d'épreuves, 2 360 candidats sont reçus, ce qui correspond à un taux d'admission à ce stade¹ (avant les épreuves de rattrapage) de 70,2%, inférieur de 8 points par rapport à 2021 mais supérieur de 3 points par rapport à la session 2020.

Le nombre de candidats ajournés est légèrement supérieur à celui de la session 2020 avec 15% des candidats présents et corrélativement le nombre de candidats convoqués au second groupe d'épreuves y est inférieur (15% soit 500 candidats contre 19% en 2020).

Le taux d'admis à l'issue du premier groupe d'épreuves au **baccalauréat général** est de 82,5%, en baisse de 0,4 point par rapport à 2021 mais supérieur de 9 points par rapport à 2020. La part des candidats refusés ou convoqués au second groupe d'épreuves est comparable à la session précédente.

¹ Avant les épreuves de rattrapage du second groupe qui se dérouleront lundi 19/12/2022

Le taux d'admis à l'issue du premier groupe d'épreuves du **baccalauréat technologique** est de 62,5%, respectivement inférieur de 8 et 5 points par rapport aux sessions de 2021 et 2020. Le nombre de candidats convoqués au second groupe d'épreuves est inférieur à celui de la session 2020.

Dans la **voie professionnelle**, 63,8% des candidats sont admis soit un taux supérieur de 2,8 points par rapport à 2020 (session comparable). Le nombre de candidats convoqués à l'épreuve de contrôle est inférieur de moitié par rapport à la session 2020.

Résultats au 1^{er} groupe d'épreuves du baccalauréat selon la voie, la série et le genre à la session 2022 et rappel des sessions 2021 et 2020

Voie	Série/domaine	Admis								Éliminés ou Refusés	% éliminés ou refusés	Convoqués	% convoqués
		Garçons	Taux d'admis Garçons	Filles	Taux d'admis Filles	Ensemble	Taux d'admis Ensemble	Rappel session 2021	Rappel session 2020				
Générale	Ensemble	422	82,6%	576	82,4%	998	82,5%	82,9%	73,5%	43	3,6%	169	14,0%
Technologique	Hôtellerie	6	60,0%	4	57,1%	10	58,8%	77,8%	30,4%	2	11,8%	5	29,4%
	ST2S	10	35,7%	56	54,9%	66	50,8%	70,8%	70,6%	23	17,7%	41	31,5%
	STD2A	5	62,5%	13	68,4%	18	66,7%	60,9%	62,5%	3	11,1%	6	22,2%
	STI2D	80	67,8%	18	58,1%	98	65,8%	72,1%	62,6%	13	8,7%	38	25,5%
	STL	2	50,0%	7	63,6%	9	60,0%	84,2%	57,1%	1	6,7%	5	33,3%
	STMG	123	66,1%	182	63,9%	305	64,8%	70,0%	70,1%	52	11,0%	114	24,2%
	Ensemble	226	63,8%	280	61,5%	506	62,5%	70,7%	67,2%	94	11,6%	209	25,8%
Professionnelle	Domaine de la production	259	53,1%	81	68,1%	340	56,0%	72,5%	53,0%	204	33,6%	63	10,4%
	Domaine des services	153	71,5%	359	69,7%	512	70,2%	81,2%	67,5%	159	21,8%	58	8,0%
	Ensemble	412	58,7%	440	69,4%	852	63,8%	77,4%	61,0%	363	27,2%	121	9,1%
Ensemble	1 060	67,6%	1 296	72,5%	2 356	70,2%	77,8%	66,8%	500	14,9%	499	14,9%	

Les mentions délivrées au baccalauréat

La part des admis avec mention progresse sur un an et représente 58% des admis. Elle atteint 69% dans la voie générale, 44% dans la voie technologique et 54% dans la voie professionnelle. La part des admis avec mention « Bien » et « Très bien » est également en augmentation pour atteindre 24% des admis.

Répartition des admis du 1^{er} groupe d'épreuves du baccalauréat selon la mention à la session 2022 et rappel des sessions 2021 et 2020

Ensemble des baccalauréats	2022		Rappel session 2021		Rappel session 2020	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Admis mention très bien	173	12,6%	178	12,2%	189	14,9%
Admis mention bien	395	28,8%	412	28,2%	338	26,6%
Admis mention assez bien	802	58,5%	869	59,6%	742	58,5%
Admis avec mention	1 370	100,0%	1 459	100,0%	1 269	100,0%
Admis sans mention	986	-	1 303	-	1 154	-
Mention / admis	58,1%	-	52,8%	-	52,4%	-
Mention B et TB / admis	24,1%	-	21,4%	-	21,7%	-

Les résultats au Certificat d’Aptitude Professionnelle (CAP)

Parmi les 720 candidats présents à l’examen en 2022, 520 candidats ont été admis. Le taux de réussite s’établit à 72,8%, en baisse de 7 points par rapport à la session 2021 et de 3 points par rapport à 2020. Cette diminution est plus importante pour les spécialités des services (respectivement -9 et -8 points avec un taux de réussite de 72,2%). Dans les spécialités de la production, le taux de réussite (73%) est respectivement inférieur de 6 points et 1 point. Le taux de réussite des filles (71,9%) est inférieur de 1,3 point à celui des garçons (73,2%). Le pourcentage de candidats éliminés pour absence à une épreuve est élevé (17% contre 9,5% en 2020).

Résultats au CAP selon le domaine de 2018 à 2022

Domaines		2018	2019	2020	2021	2022		
						Garçons	Filles	Ensemble
Production	Admis	553	523	508	370	304	48	352
	Taux de réussite	75,5%	73,1%	74,1%	79,4%	74,5%	64,9%	73,0%
Services	Admis	268	281	220	189	51	118	169
	Taux de réussite	79,5%	78,5%	80,0%	81,5%	66,2%	75,2%	72,2%
Ensemble	Admis	821	804	728	559	355	166	521
	Taux de réussite	76,8%	74,9%	75,8%	80,1%	73,2%	71,9%	72,8%

Les résultats au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

À La session 2022, 764 candidats se sont présentés à l’examen du BTS et 524 ont été admis à l’issue du premier groupe d’épreuves, soit 68,6% des candidats. 64 candidats sont convoqués aux épreuves de rattrapage, instaurées pour la première fois suite à une évolution réglementaire, soit 8% des candidats.